

TERRITORIAUX
GARDANNEla
cgt

MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE

- Reclassements sans issue,
- Volontés de mobilité sans issue,
- Arrêts liés au stress au travail,
- Burnout,
- Discrimination des malades,
- Arrêt de la collaboration avec le cabinet de médecine du travail,
- Non consultation du CHSCT,
- Absence de réponse au cahier revendicatif CGT,
- Alertes non entendues,
- Expertises médicales non-suivies,
- Carrières bloquées,
- Non association du personnel aux décisions qui le concernent...

ÇA SUFFIT !

RAPPEL

En 2017, la CGT réalisait un questionnaire sur le mal-être au travail. Il révélait notamment que :

- 45% des agents déclarent venir au travail

par obligation et 32% à reculons.

- 74% considèrent travailler dans de mauvaises conditions,
- 74%, dénoncent la pression de sa hiérarchie, 64% son comportement maltraitant,

- 84%, pensent avoir subi une baisse de motivation au cours de ces trois dernières années,

- 61% considèrent être en situation de souffrance au travail, pour 70% cela a eu des incidences sur leur santé.

La CGT dépose donc le cahier de revendications suivant :

- meilleure réactivité des remplacements, notamment au secteur éducation et plus particulièrement en petite enfance (pool de remplaçants),
- la reconnaissance des burnout par la commission municipale,
- une ATSEM par classe,
- un groupe de travail sur la résorption des emplois précaires (et un CTP sur les contractuels),
- un plan de mise à jour des Comité Technique Paritaire,
- une meilleure définition des projets de services,
- le remplacement de tous les départs en retraite,
- l'association du personnel aux décisions le concernant,
- l'ouverture de TOUS les postes à pourvoir,
- le respect des situations individuelles,
- la revalorisation du RIFSEEP (régime indemnitaire),
- la nomination de tous les agents promouvables...

DEPUIS, LA SITUATION N'A PAS CHANGÉ !

ELLE S'EST MÊME AGGRAVÉE !

- ⊗ Refus municipal d'inscrire les points souhaités par la CGT en CHSCT,
- ⊗ Refus de reconnaître l'imputabilité au service des accidents de services de plusieurs agents alors que cela a été confirmé en expertise,
- ⊗ Pas de réponse sur les situations individuelles,
- ⊗ Pas de réponses aux revendications des personnels,
- ⊗ Manque de personnel,
- ⊗ Manque de reconnaissance,
- ⊗ Etc.

FACE À CE CONSTAT, IL NE PEUT
Y AVOIR QU'UNE SEULE RÉPONSE :
LA MOBILISATION !

**LUNDI 24 JUIN - 14h : Assemblée du
personnel du Secteur Éducation
(local CGT)**

**MARDI 25 JUIN - 18h : AG du personnel
de la Petite enfance
(local CGT)**

MERCREDI 26 JUIN à 8h30 : AG à la DRH

**JEUDI 27 JUIN - 9h : AG du personnel
au secteur éducation
pour les cadres et administratifs**

**JEUDI 27 JUIN-11h
AG DU PERSONNEL
(titulaire et non-titulaire)
au boulodrome de la
Maison du Peuple**

**MARDI 02
JUILLET**

LA CGT APPELLE À LA

GRÈVE

(24 HEURES RECONDUCTIBLE)

RASSEMBLEMENT

10H DEVANT LA MAIRIE

APÉRO DE LUTTE

11H DEVANT LA MAIRIE